



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réfugiés

Question au Gouvernement n° 477

Texte de la question

RÉFUGIÉS KURDES

M. le président. La parole est à M. Tony Dreyfus, pour le groupe socialiste.

M. Tony Dreyfus. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires sociales.

De nombreuses personnes, notamment des Kurdes, quittent leur région d'origine et cherchent à s'installer en Europe. Chacun peut comprendre les raisons économiques et politiques, encore aggravées aujourd'hui, de cette immigration. L'objectif de ces réfugiés est le plus souvent de gagner la Grande-Bretagne, mais ils transitent souvent par notre pays.

Dans ce contexte, vous avez procédé, il y a quelques mois, à la fermeture du centre de la Croix-Rouge de Sangatte. De cela, je ne vous ferai pas reproche, car il s'agissait pour tous les gouvernements d'une question très difficile, mais votre initiative n'a pas abouti à régler le problème, elle l'a simplement déplacé.

Ainsi le nord de Paris, autour de la gare du Nord et de la gare de l'Est, voit-il arriver depuis plusieurs semaines des réfugiés en grand nombre. C'est vrai également sur la côte du Nord - Pas-de-Calais et le problème s'étend jusqu'à Toulouse, où trente et un Kurdes ont commencé aujourd'hui une grève de la faim.

Maire du Xe arrondissement de Paris, je constate le manque de moyens des associations, qui s'activent pourtant, dans des conditions qui forcent l'admiration, afin de soulager cette misère qui se présente à nos portes.

Je peux comprendre que la situation actuelle ait contraint le Gouvernement à rechercher des économies budgétaires, mais est-il acceptable que ces restrictions frappent les subventions allouées aux associations caritatives au moment même où leur travail est justement rendu plus indispensable encore ?

Ma question est donc simple : que comptez-vous faire pour que les associations qui prennent en charge les réfugiés et leur offrent un hébergement voient au moins leurs ressources maintenues ?

M. le président. Monsieur Dreyfus, avez-vous terminé ?

M. Tony Dreyfus. J'ajoute simplement qu'il s'agit pour nous tous d'une responsabilité collective, et je pense que M. le ministre des affaires sociales pourra facilement y répondre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Laissez M. Sarkozy s'exprimer !

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur Dreyfus, vous avez eu raison d'être prudent en abordant ce sujet...

M. Bernard Derosier. Le bâton !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. ... et le groupe socialiste a bien fait de désigner un orateur modéré. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Christophe Cambadélis. Pour qui se prend-il ?

M. Bernard Derosier. Toujours des menaces !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Quelle difficulté avons-nous à régler, sous l'autorité de Jean-Pierre Raffarin, avec François Fillon ? *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Ce n'est pas seulement la question des subventions aux associations, c'est le problème dramatique des réfugiés kurdes, et je m'étonne que le groupe socialiste ne le mette pas au premier rang de ses préoccupations ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est lamentable !

M. Jean-Christophe Cambadélis. Il est inacceptable de parler ainsi !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Les subventions aux associations, c'est une réelle question.

M. Jean-Yves Le Déaut. Arrogant Sarkozy !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. La question des millions de Kurdes qui vivent aujourd'hui dans une situation difficile, compte tenu du contexte international, me semble tout de même plus importante.

M. Jean-Christophe Cambadélis. On peut pas se permettre de donner ainsi des leçons !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Qu'avons-nous fait avec François Fillon ? *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Trois mille places pour les nouveaux réfugiés demandeurs d'asile politique ont été créées, 30 % de plus ! Jamais un gouvernement n'avait fait autant ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* On peut d'ailleurs s'étonner qu'en cinq années vous n'ayez pas trouvé le moyen de faire ce que nous avons fait en dix mois ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Jean Le Garrec. Là n'est pas le problème !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. La question des Kurdes est dramatique car nombre d'entre eux ne demandent même pas le statut de réfugié politique en France...

M. Jean Le Garrec. On le sait, tout ça !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. ... et nous nous trouvons face à une population qui, d'une part, ne peut pas être accompagnée au Kurdistan pour les raisons que nous savons et, d'autre part, ne demande pas le statut de réfugié en France. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Christophe Cambadélis. Cette réponse est inacceptable !

M. le président. Taisez-vous, monsieur Cambadélis !

M. Jean-Christophe Cambadélis. Ça suffit ! Nous ne pouvons pas être traités comme cela ! C'est incroyable !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Le sort des Kurdes mérite mieux que les hurlements de M. Cambadélis qui, on peut en être sûr, ne régleront pas les problèmes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Christophe Cambadélis. C'est insupportable ! Nous sommes des élus du peuple !

M. le président. Ayez au moins la décence d'écouter les autres ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Ce qu'il convient de faire, à Paris comme ailleurs, c'est raccompagner les étrangers en situation irrégulière qui n'ont rien à faire sur notre territoire (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française*) afin d'avoir des places pour accueillir ceux qui, à Paris et dans le Calais, ont besoin de la protection de la France. Telle est notre politique ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Lorsque le gouvernement socialiste était en place, on recevait 200 réfugiés par jour dans le Calais. Selon les chiffres publiés hier, c'est quinze par jour en ce moment ! Vous parlez, nous agissons ! Voilà une bonne politique pour l'immigration ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Zéro !

M. Jean-Christophe Cambadélis. Ce n'est pas croyable !

M. Jean-Yves Le Déaut. Au Prozac, Sarkozy !

M. le président. Calmez-vous, monsieur Le Déaut !

Données clés

Auteur : [M. Tony Dreyfus](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 477

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mars 2003